62e ANNEE. — N° 14 MERCREDI 1er FEVRIER 1922

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— de —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne veut envahir économiquement la Russie. — Un effort de déflation. — Une campagne d'agitation communiste. — Les projets de paiement de l'Allemagne.

M. André Fribourg dénonce, dans sa chronique toujours si documentée des *Annales*, la manœuvre économique de l'Allemagne.

Cette manœuvre apparaît clairement : le Reich attend que les Alliés lui livrent économiquement la Russie, en présentant cette mesure comme le seul moyen de payer ce qu'il doit.

L'armistice avait laissé l'industrie germanique à peu près intacte.

Ce n'était pas suffisant pour accaparer absolument le marché russe.

Aussi. le Reich, dès l'arrêt des hostilités, dépense, tout en criant misère, des sommes énormes pour accroître encore et toujours son immense outillage national.

Et. pendant que l'Etat allemand prodigue ainsi ses ressources, garantie les dividendes de toutes les entreprises, l'Etat français, pour relever ses ruines et payer les pensions, emprunte sous des formes diverses près de 100 milliards.

Aujourd'hui, la préparation de l'offensive économique vers l'est, vers la Russie, est achevée. N'est-ce pas Rathenau qui, hier, à Cannes, laissait échapper cette phrase, oh combien, explicite ?

« Elle est outillée, l'Allemagne, disait-il, pour entreprendre le relèvement économique de la Russie. Et si on lui facilite cette tâche par des conventions internationales, l'exécution des réparations en sera facilitée.., »

Par une extraordinaire aberration la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'apprêtent non seulement à ouvrir à l'Allemagne l'immense marché de la Russie, mais à lui octroyer de nouveaux crédits pour développer encore sa puissance commerciale.

Comment ne voient-ils pas que cette puissance commerciale du Reich prépare leur ruine ?

Comment ne comprennent-ils pas que l'essor prodigieux de l'Allemagne, qui condamne au chômage leurs industries. n'a été possible que parce qu'ils ont permis à l'Allemagne de consacrer au développement industriel les sommes qui auraient dû être versées aux Français, à titre de réparation ?

Demain, l'Allemagne. vaincue, sera la plus florissante de toutes les nations. Et les Etats-Unis et l'Angleterre connaîtront, par leurs fautes, les pires difficultés.

⁂

Nous avons eu l'occasion naguère de montrer en détails les dangers divers que présente l'inflation monétaire.

C'est pourquoi, nous croyons utile de signaler un effort louable de M. Doumer, au cours de son ministère, pour enrayer l'émission des billets de banque et les avances à l'Etat de la Banque de France.

Alors qu'en septembre 1920, il y avait pour près de 40 milliards de francs-papier en circulation, en décembre 1921, le total s'est abaissé à 36 milliards 200.

De même, il y a un an, les avances à l'Etat s'élevaient à 26,6 milliards ; fin 1921, elles ont été ramenées, à 24,5 milliards.

Ainsi, l'Etat a remboursé, en 1921, deux milliards à la Banque de France. Les finances publiques sont allégées d'autant.

Il faut espérer que cette déflation modérée — 2 milliards par an — prévue d'ailleurs dans les conventions passées entre l'Etat et la Banque, se poursuivra sans défaillance, pour nous acheminer insensiblement, mais sans heurts, à une situation monétaire normale.

L'Etat et les particuliers ne pourront que se trouver très bien de ces mesures d'assainissement de nos finances.

⁂

Les communistes, ce sont eux qui l'annoncent s'apprêtent à organiser dans les pays « une vaste campagne d'agitation. »

Ainsi en ont décidé les secrétaires des Fédérations.

Le motif invoqué ? Les paroles de M. Poincaré au Parlement.

La raison véritable, c'est que partout, en France, règnent l'ordre et le travail. Depuis l'échec lamentable de la grève des cheminots, le monde ouvrier poursuit en paix sa tâche.

Nos bons communistes, qui ne se complaisent que dans les désordres et le gâchis social, entendent justifier leur raison d'être en tentant de semer la discorde, la haine, pour la plus grande misère du peuple et la plus grande joie de l'Allemagne, s'ils réussissaient.

Mais, ils ne réussiront pas.

En vain prêcheront-ils, au mépris de la logique et de la vérité, que l'application du Traité, c'est la guerre !

Nul ne croira nos bolchevistes, ces véritables parasites de la classe ouvrière.

Le monde français du travail est trop plein de bon sens pour prêter une oreille attentive aux suggestions subversives dont il pâtirait le premier.

Quant aux paysans de nos campagnes, ils recevraient plutôt mal ceux qui viendraient leur proposer l'abandon de nos droits ou une diminution de notre créance.

⁂

Le chancelier Wirth a fait tenir, en temps voulu, à la Commission des Réparations le plan de réformes que celle-ci lui avait demandé de produire à Cannes.

Ces réformes devaient être de deux sortes : elles devaient assurer la réorganisation du budget allemand et apporter un programme complet de paiements pour 1922.

Le trait dominant de la note du chancelier, c'est l'absence de conclusions nettes.

Sans doute, le gouvernement allemand manifeste-t-il quelques velléités de fournir un effort.

Mais pouvons-nous attendre des intentions manifestées une exécution loyale des réparations ?

Il est douteux.

Ce qu'il y a de plus précis, en effet, dans le mémoire allemand, c'est un plaidoyer renouvelé en faveur de nouveaux délais.

Le chancelier déclare à peu près ceci : il n'y a qu'une solution aux difficultés présentes, c'est d'exempter le Reich de tout versement pendant une période prolongée. Si la France ne veut pas accorder de délai, alors elle doit reconnaître que le projet de versements discuté à Cannes est vraiment exagéré, elle doit surtout renoncer aux paiements en espèces et accepter des livraisons en nature.

Bref, c'est toujours la même méthode dilatoire qu'on nous offre en guise d'exécution et de garanties.

Quoi, l'Allemagne est incapable de verser annuellement 720 millions en espèces ?

Elle abuse de la faiblesse des Alliés !

Mais ce n'est pas tout.

Le Chancelier nous propose encore de renoncer aux frais d'occupation et au règlement des dettes commerciales d'avant-guerre.

Rien ne justifierait de notre part, un tel abandon de nos droits !

La note allemande a du moins un mérite : elle révèle les intentions véritables du Reich qui veut qu'on fixe sa dette à zéro, ou presque, pour pouvoir l'acquitter !

On ne saurait être plus cyniques !

Par ailleurs que valent *les garanties* que nous apportent le Chancelier ?

Guère plus qu'un « chiffon de papier ».

Une fois de plus, la mauvaise volonté de l'Allemagne apparaît manifeste.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'Amérique réclamerait 4 milliards à l'Allemagne

Au cours d'une conférence tenue à la Maison-Blanche, entre le président Harding et les leaders républicains, il a été décidé de créer un tribunal où seraient représentés les Etats-Unis et l'Allemagne et qui serait chargé de résoudre les litiges résultant des plaintes des citoyens américains contre l'Allemagne. Le montant des sommes réclamées est d'environ 400 millions de dollars. Aucun bien allemand saisi aux Etats-Unis ne sera restitué avant qu'aient été satisfaites les plaintes américaines.

Une fausse nouvelle

Un journal de Londres a prétendu que MM. Harding et Hughes avaient refusé de recevoir M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis.

Les autorités de la Maison-Blanche et du département d'Etat donnent un démenti formel et catégorique à cette assertion et disent que M. Jusserand a toujours été reçu, chaque fois qu'il a manifesté le désir de voir soit le président, soit le secrétaire d'Etat.

Un monument aux Français morts en défendant Belgrade

La municipalité de Belgrade a décidé, à l'unanimité, d'élever un monument en témoignage de reconnaissance pour les soldats français tombés en défendant cette ville, et a voté à cet effet un crédit de 80.000 dinars.

Le ministre de France a remercié la municipalité au nom du gouvernement français.

Lénine à Gênes

Selon des nouvelles de Moscou, le Comité central exécutif des Soviets, a décidé d'envoyer à la Conférence de Gênes Lénine, avec pleins pouvoirs, Tchitcherine, chargé de remplacer Krassine, Litvuiow, Jef, Vorovski, représentant l'Ukraine, l'Azerbedjan, la Georgie, l'Arménie et l'Extrême-Orient.

Six soldats sans identité

Récemment M. Monsservin, sénateur de l'Aveyron, intervenait à la tribune, concernant six prisonniers français ramenés, atteints de troubles mentaux, des hôpitaux allemands. Tous les efforts du service médical de l'armée sont demeurés impuissants devant l'inconscience totale de ces malheureux dont il a été impossible d'établir l'identité.

D'innombrables lettres de parents de disparus sont parvenues au ministère des pensions à la suite de cette révélation. Or, M. Maginot va prochainement communiquer à la presse la photographie des six mutilés du cerveau en y joignant des détails signalétiques sur chacun d'eux.

Les bruits de l'abdication de Constantin de Grèce

Le bruit court que le roi Constantin de Grèce, obligé de renoncer à la couronne en raison de sa position difficile, se proposerait de venir s'installer en Roumanie. En vue de l'arrivée de Constantin en Roumanie, des ordres ont été donnés en vue de l'achat de la vaste ferme de M. Thomesteliano, qui servira de résidence au roi de Grèce.

L'indépendance égyptienne

D'après les journaux, le gouvernement anglais a décidé d'offrir l'indépendance à l'Egypte, à la condition que les intérêts britanniques soient protégés.

Parmi les conditions considérées comme essentielles, on relève les suivantes : Sauvegarde des communications impériales à travers le canal de Suez, arrêt des luttes intestines pour l'indépendance de l'Egypte, engagement de la part de l'Egypte de ne pas faire une politique étrangère contraire aux intérêts de l'Angleterre.

Un autobus tombe dans l'Aveyron

Un autobus de Segur revenant du marché de Rodez, est tombé dans l'Aveyron, en face du château de La Roquette, à 6 kilomètres de Rodez. Plusieurs personnes ont été tuées, dont le père et la mère de 8 enfants.

CHRONIQUE LOCALE

Ancienneté

Le rang d'ancienneté de sous-lieutenant des officiers de complément du 7e d'infanterie dont les noms suivent est fixé comme suit :

MM. Cance, du 13 avril 1917 ; Capoulade, du 30 septembre 1918 ; Clary, du 31 août 1916.

NOTRE GARNISON

La question au sujet d'une garnison de troupes noires paraît, aujourd'hui, définitivement réglée. Cahors n'aura pas de Sénégalais. C'est ce qui résulte de renseignements militairement précis.

Le 16e régiment de tirailleurs sénégalais sera affecté, dès son retour du Levant, c'est-à-dire, dans une quinzaine de jours, à Montauban où seront installés l'Etat-Major et deux bataillons, et le 3e bataillon tiendra garnison à Castelsarrazin.

Mont-de-Marsan a reçu déjà, le 14e régiment de tirailleurs sénégalais.

Ces deux régiments formeront la 7e brigade d'infanterie coloniale, dont le général résidera à Bordeaux. Cette brigade dépendra de la 1re division d'infanterie coloniale, en résidence à Brest.

L'affectation des troupes noires dans le Midi, semble donc terminée.

Mais Cahors aura probablement une compensation : on annonce que le 11e d'infanterie, de Montauban, est dissous. Dès lors, les cadres du 7e seraient complétés par l'affectation à ce régiment d'officiers et de sous-officiers du 11e d'infanterie.

De plus, Cahors recevrait le dépôt liquidateur du 11e, qui compte un certain nombre de soldats.

Tout cela serait fait prochainement : mais sera-ce définitif ? Il faut, affirme-t-on, attendre, pour être fixé, jusqu'au moment de l'application de la nouvelle organisation de l'Armée dont le projet de loi viendra bientôt en discussion devant le Parlement.

Sans doute, l'affectation des cadres et du dépôt liquidateur du 11e d'infanterie, ne donnera pas un effectif aussi fort que celui d'un bataillon complet de troupes noires.

Mais, tout compte fait, si les affectations dont nous parlons, ont lieu, Cahors qui, avec les troupes noires, devait perdre le 7e d'infanterie, conservera son vieux régiment, et celui-ci pourrait bien constituer dans la future loi, sur l'organisation de l'armée un des régiments du corps d'armée.

De cette façon, il y aurait pour notre ville plus d'intérêt que d'avoir un bataillon de troupes noires.

Si les choses s'arrangent de la sorte, tout sera pour le mieux. Cahors conservera sa garnison, et tout ce que les Cadurciens demandaient c'était de ne pas voir notre ville, privée de troupes, transformée en un gros bourg.

C'est cette désertion de plus en plus grande de notre cité qui avait fait souhaiter l'arrivée de troupes noires qu'on avait promises et qu'on n'a pas données. Cependant les informations annonçant cette arrivée paraissaient officielles. Et il n'en était rien. On a donc discuté pour rien. Et tant mieux, si la solution dont nous parlons ci-dessus est réalisée.

Cahors aura satisfaction : et c'est ce donc chacun sera content.

Puisse la question être prochainement et définitivement tranchée !

LOUIS BONNET.

Mouvement administratif

C'est avec un vif plaisir que nous relevons, dans le mouvement administratif le nom de M. Laburthe, sous-préfet de Figeac, qui est nommé en la même qualité à Villeneuve-sur-Lot.

Tous les amis de M. Laburthe applaudissent à cet avancement mérité. Mais l'arrondissement de Figeac perd un des meilleurs administrateurs qu'il ait eus.

M. Laburthe laissera à Figeac, comme partout où il est passé le souvenir d'un homme affable, toujours prêt à se rendre utile, et d'un administrateur probe.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

⁂

M. Daudonnet, chef de cabinet de Préfet, est nommé sous-préfet de Figeac.

Conseil de Préfecture

M. Lescale, conseiller de préfecture du Lot, est désigné pour remplir, pendant l'année 1922, les fonctions de vice-président du Conseil de Préfecture.

La République sera sauvée !

A la réunion publique qui eut lieu, voici une semaine, au Théâtre Municipal, au sujet de la grève des boulangers, le « Citoyen-Camarade », emporté par le feu d'une improvisation longuement préparée, s'écria : « Il n'y a dans le Lot, qu'un journal républicain, c'est la *Dépêche* ! »

Heureuse *Dépêche* ! La bonne, la sacro-sainte, la compétente estampille républicaine lui est ainsi solennellement octroyée !

Le *Journal du Lot* — en parfait réactionnaire ! — encaissa... avec le sourire !

Mais on s'attendait à une protestation de nos excellents confrères du *Réveil du Lot*, et du *Quercy*.

Rien n'est venu !..,

Le « camarade » aurait-il donc raison ?

« Cruelle Enigme »... comme dit Bourget !

A moins que nos confrères « excommuniés » n'éprouvent quelque embarras à relever l'incartade ? On n'est jamais trahi que par les siens !

Mais la « gaffe » a été superbe ! N'en fait pas qui veut de ce calibre: il y faut de l'expérience et des aptitudes spéciales, c'est une « gaffe » de maître !

Nos lecteurs goûteront ce morceau de choix !

En attendant, Marianne peut reposer en paix : le « camarade » veille !

Nous allons assister, dans le Lot, au sauvetage de la République !

Que les mânes de Karl Marx en soient loués !

Contributions directes

M. Roques, contrôleur de 1re classe des Contributions directes à Issoire, est nommé dans le Lot.

Licence ès-lettres

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote M. Raymond Bernard, ancien élève du lycée Gambetta, vient de subir avec succès les examens de la licence ès-lettres (série langues vivantes), devant la Faculté de Toulouse.

Nous adressons nos félicitations au jeune licencié.

Trésorerie générale

Mlles Flottes et Vaysse, employées auxiliaires à la Trésorerie Générale du Lot sont stabilisées dans leur emploi à dater du 1er janvier 1922. Félicitations.

Perception

Sur le tableau d'avancement du personnel des percepteurs pour 1922, nous relevons les noms des percepteurs du Lot dont les noms suivent :

MM. Pechmèze, percepteur de Martel, Cayssac, percepteur de Souillac, (1re classe, 2e échelon), Marcenac, de Luzech, Roche, de Labastide-Murat, Gerbaud, de Catus, (1re classe, (1er échelon), Pertuis, de Puy-l'Evêque, Solignac, de Duravel, Calvet, de St-Germain, Charpentier, de Gourdon-banlieue (2e classe, 2e échelon), Feyt, de Castelnau, Delpech, de Pern, Couailhac, de St-Géry, Théron, de Bagnac, Surchamp, de Thémines, Desgraves, d'Autoire, Broquin, de Prudhomat, Neuville, de Cajarc, (2e classe, 1er échelon), Jammes de Cabrerets, Verdier, de Bach (3e classe).

Nos félicitations.

Ponts et Chaussées

M. Estèbe, adjoint technique des Ponts et chaussées est nommé ingénieur-adjoint de 4e classe, et affecté au service ordinaire subdivision de Bretenoux, en remplacement de M. Dez.

M. Couderc est nommé ingénieur-adjoint dans le Lot et affecté à la ligne de Cahors-Moissac.

Service vicinal

M. Prat, cantonnier à Latronquière, est nommé chef cantonnier à Salviac, en remplacement de M. Calvet, retraité.

M. Mazembert est nommé cantonnier à Latronquière,

M. Restes, est nommé cantonnier à Flaugnac

Tabacs

MM. Courréjou, Payssot, anciens militaires, présentés par la Commission supérieure de classement, sont nommés commis de culture de 8e classe, dans la direction de Cahors. Félicitations.

Obsèques

Lundi soir, à 15 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Gleye, ancien professeur de gymnastique au lycée de Cahors et à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Une foule nombreuse accompagnait notre compatriote à sa dernière demeure. M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Proviseur, une délégation de Professeurs et d'élèves, M. le Directeur d'Ecole Normale accompagné de Professeurs et d'élèves-maîtres, prouvaient par leur présence le souvenir qu'avait laissé ce vieux serviteur. Ses anciens collègues lui avaient offert de magnifiques couronnes.

Au cimetière, M. Chéry, doyen du lycée, prit la parole en ces termes.

Mesdames, Messieurs,

« Au mois de novembre 1884, un jeune sous-officier, récemment arrivé de Kabylie, était nommé Professeur de gymnastique au lycée de Cahors. Il réalisait un rêve : se fixer dans sa ville natale pour y faire sa carrière et l'y terminer.

M. Gleye s'adapta rapidement à ses nouvelles fonctions ; il comprit que le ton du commandement militaire ne convenait pas à nos établissements universitaires, qu'il avait à faire à des enfants ou à des grands garçons, pour qui ses cours devaient être des heures de repos et de délassement physique et moral.

Il sut procéder avec tact, être bienveillant, paternel et disciplinaire à la fois. D'ailleurs, dans cette tâche délicate il était servi par une nature franchement aimable, un abord facile, un caractère toujours égal.

Aussi ses enfants l'adoptèrent aussitôt, ses collègues l'apprécièrent et l'estimèrent, ainsi que l'Administration qui lui accorda, sans retard, les promotions normales et les palmes académiques qui vinrent couronner sa carrière.

M. Gleye ne se contentait pas du travail journalier, il voulait se tenir au courant de l'évolution des méthodes d'éducation physique et, chaque année, il se rendait aux congrès des grands centres de Provence et de Paris pour participer à ces discussions dont nos élèves profitaient à son retour.

Mais, un jour, la maladie vint le terrasser avant l'heure ; l'Administration reconnaissante lui fait obtenir successivement les congés possibles et nécessaires pour atteindre la retraite qui lui fût donnée après 29 ans de services, en 1917.

Pendant 4 années il en jouit, grâce aux soins dévoués d'une épouse, de 2 enfants qu'il chérissait et à qui nous adressons l'expression de nos condoléances les plus sincères. Au revoir mon cher Gleye, vous êtes parti, laissant le souvenir de l'homme de bien, conscient du devoir accompli.

⁂

Nous renouvelons à la famille, nos bien sincères condoléances.

Débit de tabac

Mme veuve Baudel, est nommée débitante de tabac à St-Pantaléon.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie a éclaté dans l'immeuble de M. Boi, négociant, rue du Maréchal Foch, Le feu a pris dans l'appartement occupé par M. le sous-intendant militaire.

Il a été éteint au bout d'un quart d'heure d'efforts.

Les dégâts ne sont pas importants.

Trouvé mort

Lundi matin, les voisins n'ayant vu ni entendu le nommé Jarlan, âgé de 72 ans, demeurant rue des Augustins, informèrent la police. Celle-ci fit ouvrir la porte de la chambre de Jarlan, qui fut trouvé mort dans son lit.

Depuis quelques jours, l'état de santé de Jarlan laissait à désirer. Les constatations d'usage ont été faites par le Commissaire de police.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 16 au 21 janvier 1922, dans le Lot, a été la suivante :

Nombre de placements à demeure: 13 hommes.

En extra : 4 hommes, 2 femmes.

Demandes d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 1 femme.

Offres d'emploi non satisfaites : 4 hommes, 5 femmes.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

CHAMPIONNAT DU 29 JANVIER

La pluie depuis la veille n'a cessé de tomber et c'est sous le ciel le plus morose que nos jeunes et vaillants équipiers ont joué ce match qui, grâce à leur victoire, leur permet d'aller à la 1/2 finale des Pyrénées.

Malgré le temps affreux que nous subissons, un grand nombre de Sportifs s'étaient rendus au stade « Lucien Desprats » et, grâce aux tribunes couvertes, une recette suffisante permit de couvrir les frais.

Les deux équipes se présentent à l'heure sur le terrain, très applaudies toutes deux et dès le début, on sent que la partie, magistralement arbitrée, sera fort intéressante. M. Fournil, en effet, et il doit en être remercié, ne laissera passer aucune faute et tiendra, sous un joug compétent, les jeunes et bouillants équipiers. Ils ont pris là une belle leçon de rugby.

Nous ne décrirons point les diverses phases du match, qui furent tantôt favorables aux Cheminots, tantôt favorables aux nôtres. Disons le tout de suite simplement que, grâce à l'énergie et à la science d'un jeune capitaine, qui fut l'âme de l'équipe cadurcienne, celle-ci triompha par 6 à 0, de son adversaire.

Nos avants furent toujours peu à la hauteur de leur tâche; ils suivirent un peu mieux le ball, sans doute, mais n'eurent aucune combinaison à la touche et refusèrent, la plupart du temps, de plaquer aux jambes, ce qui finira par leur coûter cher.

En outre, peu savent se coucher sur les dribbling. Néanmoins, quelques-uns d'entre-eux firent de l'ouvrage. Les lignes arrières eurent peu l'occasion de montrer leur rapidité et c'est dommage car le score eut été plus élevé.

La ligne d'avants des Cheminots paraissait légèrement supérieure à la nôtre et leurs 3/4 sont bons, leur jeu est plaisant et ils ne se sont livrés, et c'est à leur éloge, à aucune des brutalités habituelles aux matches de Championnat.

Quant à l'arbitre, dont l'énergie, la compétence, l'impartialité sont au-dessus de toute critique, il fut follement ovationné à la fin de la partie par les équipiers et le public. Il le méritait bien, car, grâce à lui, le public assista à une très jolie rencontre.

Solidement tenus dans la main ferme de l'arbitre, les équipiers firent un jeu très plaisant et au-dessus de leur classe.

Le Comité.

⁂

QUERCYNOISE

Jeudi 2 février la « Quercynoise » du Lycée Gambetta ira rencontrer en finale des Pyrénées interscolaire, à Montauban, la « Violette » du Lycée de Toulouse.

La « Quercynoise » sera handicapée par l'absence de quelques joueurs grippés. De ce fait, sa chance de gagner se trouve réduite en face d'un aussi redoutable adversaire que les « Violets. »

Néanmoins, il faut espérer que nos vaillants potaches auront à cœur de défendre énergiquement leurs couleurs.

L'équipe du Lycée Gambetta sera choisie parmi les joueurs suivants:

Liauzu, Michaud, Dalet, Clary, Delpouget, Amalric, Dupont, Durand, Ayzac, Gorse, Decas, Marrou, Brunet, Lescoul, Lagrange, De Camy, Hébrard.

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

A BRIVE

Le Club A, briviste bat le Compound club cadurcien par 12 à 0.

Sous la pluie, sur un terrain impraticable, qui empêchèrent la partie de se terminer et malgré tout devant un public très nombreux, abrité par des tribunes et des populaires couvertes, notre jeune quinze, privé du concours de cinq de ses meilleurs équipiers premiers : « Talou, Belou, Boutang, Dupouy et Bosc », fit cependant bonne figure et fut quelquefois même très menaçant.

Les avants, en progrès, fournirent une excellente partie et ne laissèrent pas en touche et surtout en mêlée, la supériorité aux Brivistes.

Les lignes arrières incomplètes firent de leur mieux et les demis, surtout celui de mêlée sont à féliciter.

L'arbitrage fut correct et impartial.

⁂

Le Comité de rugby fait connaître à tous les joueurs, que l'entraînement en salle a lieu TOUS LES MERCREDIS, à partir de 8 h. 1/4, cours du patronage, rue des Cadourques.

Présence indispensable.

Le Comité.

Tennis Club Cadurcien

Le Tennis Club Cadurcien a donné une preuve de sa vitalité, dimanche 22 courant dans une réunion qui a eu le plus grand succès.

Le départ prochain du secrétaire général, Jean Contou, a entraîné le renouvellement du bureau, qui a été élu par acclamations.

Seules les questions les plus importantes ont été envisagées pour ne pas étendre dans de trop grandes proportions le procès-verbal de la séance.

L'état financier a permis une notable réduction du tarif annuel des cotisations qui a été abaissé de 40 fr. à 30 fr. Dans le même ordre d'idée il a été décidé que les élèves internes des établissements d'enseignement bénéficieraient de conditions spéciales (20 fr.).

Un aménagement mieux compris du terrain et plus en rapport avec les nécessités du jeu moderne a été prévu. Le projet aussitôt préparé sera réalisé dans le plus bref délai possible.

Les jeunes gens qui voudraient faire partie du Club et bénéficier des précieux avantages de notre sport favori pourront trouver tous les renseignements utiles au siège social : Librairie Girma.

Le Comité.

Théâtre de Cahors

La représentation de LA TRAVIATA, qui sera donnée le mercredi 8 février, sur notre scène municipale, avec le concours de l'Association des Artistes du Capitole, s'annonce comme l'une des plus belles représentations de musique et de chant que Cahors ait jamais connues.

Deux des principaux interprètes : Mlle Sylviani, 1re Mezzo-Soprano, et M. Jean Rousseau, 1er ténor léger, ne nous sont pas inconnus ; ils obtinrent tout dernièrement, devant un auditoire de fins connaisseurs, un brillant succès. Ce fut, nous le rappelons, au cours de la Conférence sur Werther, donnée salle des Petits-Carmes.

D'autre part, les organisateurs de cette grande soirée de gala, n'ont rien négligé pour en assurer le plein succès. Après accord intervenu avec la Société des auteurs et l'éditeur de musique, l'ouvrage sera entièrement accompagné par l'orchestre de M. Gustave Barreau au grand complet.

Chambre de Commerce du Lot

La Chambre de Commerce du Lot a tenu sa réunion mensuelle jeudi dernier 26 janvier, sous la présidence de M. le Secrétaire général du Lot, remplaçant M. le Préfet, empêché. Il a été procédé au renouvellement du Bureau pour les années 1922-1923.

A l'unanimité ont été réélus: *Président:* M. Bruel Charles, industriel à Souillac; *vice-présidents :* M. Bonnet Louis, filateur à Cahors et M. Marty Th., banquier à Figeac; *secrétaire :* M. Nicolaï G., négociant à Cahors; *trésorier :* M. Boi A., négociant à Cahors.

M. Bruel a remercié en son nom et au nom du Bureau ses collègues.

Il a remercié également M. le Secrétaire général d'avoir bien voulu assister à cette réunion et insisté pour qu'il veuille bien faire l'amitié à la Chambre de participer ainsi plus fréquemment à ses travaux.

Il renouvelle ses félicitations et ses souhaits de bienvenue aux nouveaux membres correspondants MM. Orliac et Clavières qui siègent pour la première fois.

M. Pépin, le distingué secrétaire général de la Préfecture, remercie en quelques mots fort aimables, et promet avec d'autant plus d'empressement de suivre les travaux de la Chambre avec ponctualité qu'il sait combien ils se rattachent aux intérêts du département.

Au moment où l'ordre du jour est abordé survient un télégramme officiel de M. le ministre du Commerce annonçant qu'il a signé le 24 janvier le décret que nous publions ci-après, autorisant la Chambre à acquérir l'immeuble Roques, pour y loger ses services.

Puis, M. le Président résume le résultat des travaux de l'Office des Transports à Limoges, le 23 janvier où se discutaient les questions de modification d'horaires de trains, pour le prochain service au 1er juin.

⁂

Par décret, la Chambre de Commerce de Cahors est autorisée à contracter un emprunt de 82.000 francs en vue de l'acquisition et de l'aménagement d'un immeuble sis à Cahors, quai Cavaignac, et destiné à l'installation de ses services.

Mercuès

Inauguration de monument. — Dimanche, la coquette commune de Mercuès, unie dans un pieux et suprême hommage, inaugurait le monument élevé à la mémoire de 19 de ses enfants tombés au champ d'honneur.

A 10 heures, M. Raynaly, le sympathique maire, entouré des membres du Conseil municipal, reçoit les invités à la mairie où se forme le cortège pour se rendre à l'église où un service religieux a lieu.

Durant le parcours, la fanfare de Mercuès jouant un air funèbre, précède le cortège qui est composé des Associations des Anciens Combattants, des vétérans de Mercuès, de Caillac, des enfants des écoles, des autorités civiles et militaires.

Au cours du service religieux, un prêtre missionnaire prononce un discours patriotique à la gloire des enfants de Mercuès morts pour la France.

A midi, un banquet de 70 couverts a été servi à l'hôtel Bonnet. Le menu était bien composé, le service fut parfait. Des éloges très sincères furent adressés au maître d'hôtel.

A 2 heures, parti de la mairie, le cortège officiel se rendit au monument qui se dresse à l'embranchement de la route de Caillac et de la route nationale. Des couronnes offertes par les anciens combattants, par la municipalité sont déposées au pied du monument, sur lequel sont inscrits les noms des 19 enfants de la commune morts pour la Patrie.

La cérémonie de la bénédiction du monument est présidée par M. Delpon, aumônier du lycée de Cahors, enfant de Mercuès, assisté de M. Lapergue, curé de la paroisse et d'un prêtre missionnaire.

La fanfare fait entendre des airs funèbres, puis la cérémonie de l'inauguration a lieu. Sur l'estrade avaient pris place les autorités civiles, militaires et le clergé.

Malheureusement, le temps est affreux; la pluie tombe en rafales.

M. Raynaly, maire, procède à l'appel des enfants de la commune tombés pour la Patrie. A l'appel de chaque nom, les enfants des écoles laïques répondent : « Mort pour la France ».

Puis M. Raynaly prononce le discours suivant :

Malgré la tristesse de cette cérémonie, je me réjouis de ce que vous ayez répondu en aussi grand nombre à mon appel, afin de glorifier nos héros Mercuésiens qui ont montré, au cours de la grande guerre, que nous venons de supporter, la mesure de leur valeur. Ce m'est un devoir, en raison de mes fonctions, de saluer tous ces camarades qui, généreusement, ont fait le sacrifice de leur vie pour nous épargner des horreurs sans nom. Aussi à chacun de ces dix-neuf morts dont les noms resteront gravés sur le marbre, j'apporterai une modeste part de la reconnaissance que Mercuès s'est plu à leur donner dans l'érection de ce Monument. Toujours présent à notre mémoire, nous avons pensé que leur souvenir, après nous, doit être perpétué à jamais.

Il vous souvient, certes, des heures sombres que nous avons vécues dès l'annonce de la mobilisation générale qui nous fut donnée par les cloches ; il vous souvient la consternation profonde quand vint la séparation qui atteignait la presque totalité de nos familles et vous n'avez pas oublié le deuil qui assombrit toutes les figures quand vous parvint l'annonce de la première victime tombée sur le champ de bataille.

Comme elle fut pénible, combien de larmes amères elle fit couler, car chacun prévoyait que le lendemain serait encore plus triste, plus douloureux. Tous les nôtres se sont vaillamment comportés et tous se sont donnés en entier à la tâche surhumaine pour laquelle la France les avait appelés.

Oui, nos poilus furent les premiers soldats du monde, comme avait nommé leurs aïeux quelques cent ans plus tôt un homme de guerre qui s'y connaissait et que les historiens ont qualifié de génie ; ils resteront les plus grands dans l'histoire qui les transmettra à la postérité, ils personnifient l'endurance, l'abnégation, le désintéressement le plus sublime. Gloire à eux.

Je vais m'efforcer de tracer rapidement les mérites de chacun.

Andrac François, petit chasseur qui lancé dans la fournaise y trouva la mort et son anéantissement le plus complet.

Les frères Amouroux, qui restent des modèles de piété filiale et d'ardent patriotisme.

Auduit Adolphe, qui, stoïquement, a supporté les horreurs d'une campagne pénible et qui a succombé bien que solidement bâti.

Bertrand, Borredon, Bourdarie, Delfour, René Delpech, Calmette qui tous sont morts dans la mêlée des combats avec sur les lèvres un mot d'amour pour la France, pour leur famille chérie.

Bach Louis, nature d'élite s'il en fut, qui, après d'horribles souffrances, est allé mourir sur la terre étrangère.

Delpon Eloi, Raynaly Edouard, mon frère, blessés en pleine bataille et qui sont morts dans l'ambulance la plus proche.

Géniès Elie, bien que plus âgé, meurt dans un hôpital du front.

Henras Louis, avec qui j'étais lié d'étroite amitié, meurt en exhalant son amour pour la France.

Bessières Théophile, Palisse Joseph, Pradal Pierre, trois hommes qui restent à louer pour la constance inébranlable qu'ils ne cessaient de témoigner à la France, notre Patrie tant aimée.

Et enfin l'abbé Jean Relhié qu'il m'a été donné d'apprécier d'une façon toute particulière, car nous étions du même âge et avec lui j'avais disputé les meilleures places à la pension. C'était un ardent patriote.

Vous tous, chers amis, vous resterez l'emblème de toutes les vertus et vous serez pour nos enfants, le plus bel exemple des plus nobles abnégations.

Gloire à vous.

Des discours sont ensuite prononcés par MM. Salvat, au nom des Anciens Combattants; le capitaine Méchin, délégué du Colonel du 7e; docteur Gélis, conseiller général du canton nord de Cahors; Planacassagne, représentant le Préfet et M. Louis Delport, député.

Tous ces discours, empreints du plus pur patriotisme, sont applaudis par les assistants.

Pendant la cérémonie, un groupe d'élèves de l'école de Mercuès, sous la direction des dévouées institutrices Mlle Marmiesse et Mme Pons, chantent « Aux morts pour la Patrie », « Verdun la victorieuse » et « Roulez tambours, sonnez clairons ». La fanfare clôture par la « Marseillaise » cette cérémonie que le temps malheureusement n'a pas favorisée.

Néanmoins, tout se déroula dans l'ordre le plus parfait et on ne peut qu'adresser des félicitations sincères à M. Raynaly, à ses collaborateurs dévoués, pour la belle manifestation dont le souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui y ont assisté.

Salviac

Les sports. — Nous avons réclamé à plusieurs reprises la création d'une société sportive à Salviac. Nos vœux sont maintenant réalisés grâce à l'intervention de notre excellent compatriote M. Gaston Courbès, l'actif et dévoué président du Syndicat agricole de Salviac, toujours au premier plan en notre ville pour intéresser nos paysans. Une réunion a eu lieu dimanche 22 janvier à 2 heures du soir à la mairie de Salviac, deux équipes de football ont été mises sur pied.

Si comme nous l'espérons l'idée fait du chemin, nos jeunes gens feront vraiment du sport, lancement du disque, du javelot, saut en longueur, hauteur, toute la culture physique en un mot.

Nous en reparlerons.

Thédirac

A la gare. — Nous apprenons avec plaisir que M. Debascou, facteur enregistreur à la gare de Gourdon est nommé chef de station à Thédirac.

Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

REMERCIEMENTS

Monsieur Louis LANDREVIE, à Paris ;
Monsieur et Madame Etienne LANDREVIE, négociant ;
Monsieur et Madame Jacques LANDREVIE, et leur fille ;
Les familles LANDREVIE, ALAZARD François propriétaire et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Bernard LANDREVIE
dit Jean-Pierre

REMERCIEMENTS

Madame veuve GLEYE ;
Mademoiselle France GLEYE ;
Monsieur Jacques GLEYE, Mécanicien-Dentiste ;
Madame veuve CARRÈRE ;
Madame veuve LADES et ses enfants ;
Madame et Monsieur CASSAN et leur fils ;
Les familles ALAUX, CALVET, SÉVAL, DAVID, FRÉCHEVILLE, DOUAT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Jean-Louis GLEYE

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

LES SOVIETS A GÊNES

Un démenti des bolchevistes

De Riga : Le Commissariat des Affaires Etrangères du gouvernement des Soviets a envoyé aux délégations soviétiques à l'étranger le communiqué officiel suivant :

« Contrairement aux informations publiées par la Presse française, selon lesquelles le gouvernement des Soviets aurait l'intention de s'occuper de la propagande bolchevique à la Conférence de Gênes, le Commissariat des Affaires Etrangères déclare que la Russie est animée du désir de procéder à la reconstruction économique nationale et de participer à la reconstruction générale de l'Europe.

« A la Conférence de Gênes, les délégués de la Russie ne se préoccuperont que des seules questions économiques. »

Les délégués

De Berlin : Lénine et Tchitcherine ne viendront pas à Gênes, les affaires intérieures de la Russie ne permettant pas aux chefs bolchevistes de quitter la Russie.

⁂

Les élections britanniques

De Londres : Il est vraisemblable que des élections générales auront lieu, pour la Grande-Bretagne, en avril prochain.

⁂

Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce matin, à 10 heures, à l'Elysée, sous la Présidence de M. Millerand.

M. Poincaré a mis ses collègues du Cabinet au courant de la situation extérieure et des conversations qui ont eu lieu hier avec l'Ambassadeur des Etats-Unis.

⁂

Les travaux de la Chambre

La Chambre commencera aujourd'hui l'examen du budget spécial, pour l'exercice 1922, des dépenses recouvrables en exécution des traités de paix.

⁂

La grève des cheminots allemands

De Berlin : Les ministères des Transports et de l'Intérieur du Reich ont pris les mesures nécessaires pour assurer, avec les fonctionnaires supérieurs des chemins de fer, le trafic des denrées, du lait et du charbon, en cas de grève des cheminots.

HERNIES

GRANDS PRIX HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol,

qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

EN VOICI DES PREUVES :

Parmi des milliers, quelques personnes guéries nous autorisant à publier leur adresse :

M. SENAC J., à St-Urcisse, par Lauzerte (T.-et-G.), hernies doubles guéries.

M. ALBERT François, garde, Château de Soulet par Soual-l'Estap (Tarn), hernies doubles guéries.

M. PUYALOU H., chez Mme Vve Conchés, rue de Fontaine, Oloron (B.-P.), hernie guérie.

M. Marcellin LABOUYRE, Maison Lartigande, St-Martin-de-Seignaux (Landes), hernie guérie.

M. AUDOUARD P., Cocher, Hôt. du Commerce, Pézenas (Hérault), hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

CAHORS, Merc. 1er Fév., Hôtel de l'Europe.
VAYRAC, Dim. 5 fév., H. Delmon Germain.
CAUSSADE, 6 Fév., de 8 h. à 3 h., H. Larrroque.
GRAMAT, Jeudi 9 Fév., Hôtel de Bordeaux.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

A VENDRE dans la plaine de Puy-l'Evêque, sur le bord du Lot, **une Propriété** de 28 à 30 hectares, terres faciles à mettre à toute culture. **Maison de maître**, vastes remises et dépendances.

S'adresser à **M. LACOSTE**, propriétaire à Puy-l'Evêque.

A VENDRE Maison de maître, couverte en ardoises, avec paratonnerre, en très bon état, grange, maison de domestique, jardin anglais et potager, le tout, entouré d'un grand mur longeant la route. Prix très modéré.

S'adresser à **M. LACOSTE**, propriétaire à Puy-l'Evêque.

A VENDRE le beau **Domaine de St-Pierre**, à Catus (Lot), contenance environ 32 hectares, bois, friches, pâtis, vignes, prairies, terres labourables, d'un seul tenant.

Belle maison de maître et de domestique, vaste cour, granges, remises, le tout en bon état, belle garenne.

S'adresser à **M. LACOSTE**, propriétaire à Puy-l'Evêque.

REPRÉSENTANT

sérieux est demandé visitant clientèle épicerie en gros et demi-gros. S'adr. à **M. Charles Clémencet**, fabrique de moutarde, à MESSIGNY, près Dijon (Côte-d'Or).

A VENDRE

Un Jardin clôturé

Contenance environ 7 ares
Rue de la Poudrière
S'adresser : Rue Jean de Vayrac, 4.

AVIS

PRADELLE Henri, maître maçon des Travaux publics, exécutera des travaux en bâtiments de toutes sortes : pierre de taille, mosaïque, moellon, ciment armé, enduit en ciment, enduit en mortier de chaux, terrassement, etc..., aura de bons ouvriers maçons, cimentiers, au fur et à mesure du travail. Ira à la campagne.

S'adresser : 49, rue Nationale, CAHORS.

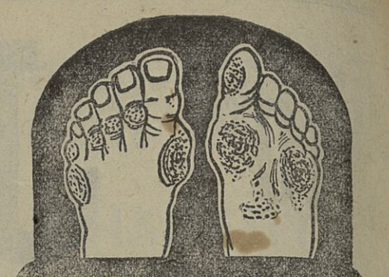

La Guérison de vos Maux de Pieds

Si des cors, durillons ou autres callosités douloureuses vous font subir de véritables tortures, si la plante des pieds vous brûle comme du feu ou si vous souffrez d'autres maux causés par la fatigue ou la pression de la chaussure, prenez un simple bain de pieds chaud dans lequel vous aurez dissous une petite poignée de Saltrates. L'eau saltratée fait promptement disparaître toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure, tandis qu'une immersion prolongée ramollit les cors et durillons à un tel point que vous pouvez les enlever facilement sans couteau ni rasoir, opération toujours dangereuse. Ce simple traitement ne manquera pas de guérir vos maux de pieds, sinon le préparateur s'engage formellement à vous rembourser le prix d'achat à la première demande.

Les Saltrates Rodell se vendent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

Refusez toutes contrefaçons et exigez des Saltrates.

CONSOMMATEURS : Voulez-vous manger des huîtres et du poisson frais ? Adressez-vous **Maison MICHELET-BORDELAIS**, ARCACHON, Tél. 4-78.

Personnes intellig. voul. gagner beauc. d'argent et se créer petit capital sans rien qu'un peu de collaboration pend. loisirs. Aff. sér. t. garanties. Ecrivez avec timbre à **R. BERGEON**, LA CLOTTE BOURG (Gde).

ETUDE
de
Me Georges FONTANGES
Docteur en Droit
Avoué à Figeac, Avenue de la Gare
(Successeur de son père)

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de corps

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal Civil de Figeac le premier décembre mil neuf cent vingt-un, enregistré;

Entre : le sieur Isidore LAVASTROU, propriétaire cultivateur, domicilié au Pouget, commune d'Aynac (Lot);

Et : la dame Marie ESTIVAL, son épouse, résidant actuellement à la Curie, commune d'Aynac.

Il appert

Que la séparation de corps a été prononcée entre ledit sieur Isidore LAVASTROU et la dame Marie ESTIVAL, aux torts exclusifs de cette dernière.

Pour extrait :

Figeac, le vingt-huit janvier mil neuf cent vingt-deux.

Signé : G. FONTANGES,
Avoué.

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

CYCLES marque **UNION** réputés les plus solides, depuis **285 fr.**
MACHINES à coudre à pédalier, syst. Singer **400 fr.**
5 et 10 ans de garantie, chez les principaux mécaniciens
Louis LENOIR, *constructeur*, 19, rue Vauban, BORDEAUX

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 28

LES ROQUEVILLARD

PAR

Henry BORDEAUX

DEUXIÈME PARTIE

IV

LE RETOUR

Il fallait se hâter, la descente devenant moins facile. De la route, il se retourna pour chercher dans l'ombre le bâtiment noir et lui adresser un regret. Raffermi, il marchait à l'avenir sans crainte. La paix de la montagne, celle des religieux, avaient calmé son cœur sans qu'il s'en doutât. D'un pas délibéré, il allait reconquérir au foyer sa place dont une passion accidentelle l'avait détourné. Le geste de hasard auquel il devait son salut l'avait en même temps restitué à lui-même. Il rentrait dans la vie normale de la façon audacieuse et romanesque dont généralement on s'en écarte, et il savourait son sacrifice avec une ardeur tout amoureuse.

Sans doute la neige tombait depuis plusieurs heures, car le chemin n'était pas frayé. Il avançait avec la crainte permanente de perdre la route qui longe des abîmes. Elle traverse, peu après le sommet du col, deux ou trois tunnels taillés dans le roc. L'obscurité, dans ces tunnels, était si intense qu'il croyait être devenu aveugle au fond d'une cave. La canne en avant dans la main droite, et le bras gauche tendu malgré le sac qu'il tenait, il marchait à tâtons, enfonçant à chaque pas dans les flaques d'eau que fait la roche en s'égouttant, et il sentait la sortie à l'air froid bien plutôt qu'en recouvrant la vue.

Des obstacles de la route durcissaient son courage. Il faut aux jeunes gens des épreuves, et s'ils recherchent tant l'amour, c'est plus encore frénésie de vivre que volupté. Celui-ci qui fuyait le bonheur, pareil à un mendiant, ne souffrait point d'avoir tout perdu. Il luttait bravement contre le froid, la neige, la nuit et la peur et ce combat l'échauffait.

Le jour se leva peu à peu, mais il y gagna peu de chose. Le brouillard blanc que formaient les flocons le baignait de toutes parts, comme la mer un îlot. Cette route qui est si pittoresque et découvre au regard les Alpes bernoises, le glacier d'Aletsch, les contreforts magnifiques et divers de la vallée du Rhône, lui paraissait creusée dans du coton. Parfois, à dix pas de lui, un sapin chargé de givre se détachait au bord. Et après l'avoir dépassé, il cherchait un autre point de repère. Dans cette monotonie fastidieuse, il atteignit Brieg. Ce fut la fin de la période héroïque.

La journée de wagon fut longue et pénible malgré le voisinage de plus en plus immédiat de la terre natale. Il descendit à six heures du soir au Vivier, qui est la gare la plus proche de Chambéry. La crainte chimérique d'être reconnu et arrêté en débarquant du train lui inspira cette résolution. Il s'achemina donc à pied par la route d'Aix. Elle passe au-dessous du calvaire de Lémenc.

— Edith ! soupira-t-il, en s'arrêtant à cet endroit.

Il comprit à quel point ces trois jours l'avaient séparé d'elle. Et comme il l'aimait, il s'affligea de sa cruauté. Puis il s'approcha du garde-fou qui protège la route creusée à flanc du coteau. Les feux de Chambéry brillaient. Il s'orienta.

— Le cimetière. La maison.

Sa première visite fut pour sa mère. Le champ des morts était clos et il ne put y pénétrer. Alors, par des rues tortueuses, il gagna la maison. Une horloge sonna huit heures. Il était glacé, il avait faim : où aller, sinon là ? Le cœur battant, il pressa le timbre. Une servante nouvelle lui ouvrit la porte, et, au lieu de pénétrer librement, il dut demander d'une voix indistincte :

— Mademoiselle Roquevillard.

On le laissa dans l'antichambre. Humilié, vaincu, il fut tenté de s'enfuir, d'aller n'importe où. Quelle force étrange l'avait poussé par les épaules jusque sous le toit paternel ?

Marguerite parut et se jeta dans ses bras :

— Toi, Maurice, toi.

Et comme il se raidissait pour ne pas pleurer, elle ajouta doucement :

— Depuis hier, je t'attendais.

Elle l'emmena à la salle à manger. Abattu, désemparé, il s'abandonnait à ses soins. Le couvert n'était pas encore enlevé.

— Et père, demanda-t-il enfin avec un peu de crainte.

— Après le dîner, il s'est enfermé dans son cabinet pour travailler, pendant que je déshabillais le petit Julien. Je vais le prévenir.

— Non, Marguerite, n'y va pas.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas.

Et après un lourd silence, il murmura :

— Alors... il a bien changé ?

— Oui.

Il avait faim et il n'osait pas manger des plats qu'elle allait chercher elle-même à la cuisine. Elle le comprit, et quand elle le vit absorbé, elle s'éloigna pour courir au cabinet de son père.

— Père, il est là.

M. Roquevillard, penché sur un dossier, se leva brusquement. Ce fut un mouvement involontaire. Tout de suite il se posséda :

— C'est bien tard pour revenir.

— Ne le verrez-vous pas ? Il est si malheureux.

M. Roquevillard réfléchit et répondit avec effort :

— J'irai le voir demain, à la prison, pour organiser sa défense. Pas ce soir.

Et comme Marguerite s'en affligeait, il l'attira sur sa poitrine.

— Toi, dit-il, occupe-toi de lui. S'il est fatigué, veille à son repos. Demain seulement, il ira se constituer prisonnier.

— Père, pardonnez-lui. Pour maman...

— Un jour, Marguerite, j'espère qu'il méritera mon pardon. Maintenant, je ne puis oublier si vite le mal qu'il nous a fait en partant. Je veux qu'il le comprenne, qu'il le mesure. C'est nécessaire pour notre passé et pour son avenir. Mais ne pleure pas. Je n'ai pas cesser de l'aimer. Son retour me fait du bien...

Plus tard, bien plus tard, dans le silence de la nuit, M. Roquevillard sortit de sa chambre et vint, à pas de loup, jusqu'à la porte de son fils. De la main, il cachait la flamme du bougeoir. Un instant il écouta le souffle léger et régulier qu'il entendait à peine. Un mince sourire éclaira sa figure énergique que la douleur avait ravagée :

« Il est là. C'est l'essentiel. Je le sauverai, et, avec lui, toute la race... »

TROISIÈME PARTIE

I

LE COMPAGNON D'ARMES

Lorsque Marguerite Roquevillard entra, comme chaque jour, dans le cabinet de son père pour allumer la lampe et tirer les rideaux, et surtout pour lui prendre une part de soucis, elle le trouva qui suivait, à la fenêtre, la chute rapide du soir.

— C'est toi, dit-il. Il ne faisait plus assez clair pour travailler.

Il s'excusat de sa rêverie comme d'une faiblesse. Mais elle savait la cause de cette préoccupation qu'il n'avouait pas.

— Ces messieurs ne sont pas encore venus? demanda-t-elle.

— Je les attends d'un moment à l'autre. Ils ont dû voir Maurice à la prison cet après-midi.

— Qui plaidera ? Sera-ce Me Hamel ?

— Non, Me Hamel est le bâtonnier de notre ordre. Maurice étant inscrit au barreau, j'ai prié le bâtonnier de s'occuper de sa défense. C'est une tradition, Me Hamel nous donnera l'appui d'un demi-siècle d'honneur mais il s'estime trop âgé et trop spécialisé dans les questions de droit civil pour porter la parole. Il veut en charger Me Bastard, qui, de tous nos confrères, est le plus réputé aux assises et qui exerce en effet une grande influence sur le jury.

La jeune fille, à ce nom, fit un peu la moue.

— Je l'ai entendu, père, Vous parlez mieux que lui.

Mais le vieil avocat se fâcha presque :

— Je ne parle pas bien, petite. Je dis simplement ce que j'ai à dire.

— Pourquoi ne le défendez-vous pas, vous ?

— C'est impossible, voyons. Ne le comprends-tu pas ?

Elle vint à lui et, lui posant une main sur l'épaule, elle appuya la tête à sa poitrine. De là, elle murmura doucement :

(*A suivre*).